



Décès manque d'information accompagnement

Par Boobo

Bonjour,

Mon grand-père est décès hier matin, dès le petit déjeuner il était entrain de partir.

Ma grand-mère n'a été prévu que en fin d'après-midi et n'a pas pu l'accompagner.

Est-ce normal ?

Merci pour votre aide et vos précisions.

Par TUT03

Bonjour

où est décédé votre grand père ? je suppose à l'ehpad ou dans un établissement médico social

dans son dossier, qui était mentionné comme la personne de confiance ? comme la personne à prévenir en cas d'urgence ? s'agissait il de votre grand mère ou d'une autre personne ? a t elle communiqué son numéro de téléphone ?

c'est la personne désignée dans le dossier qui est prévenue par l'établissement

Par Boobo

Il est décédé à l'hôpital, ma grand-mère et ma mère sont les deux personnes qui devaient être prévenues de l'évolution.

Ma mère appelait tous les jours mais les réponses étaient évasives, il pouvait manger difficilement et son repas venait rarement haché.